



CONSEIL DE QUARTIER

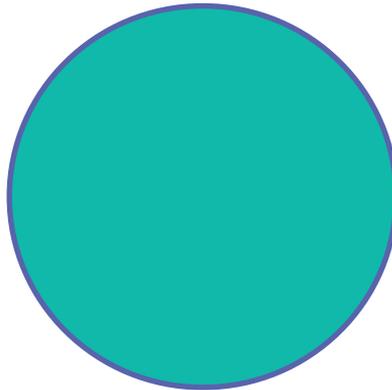
Les Martinets – Le Plateau
27 septembre 2023



Votre bureau de quartier



Amine Abdou



Michèle Charpentier

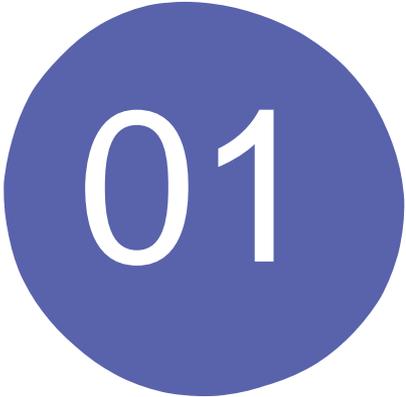


Pierre Catanès

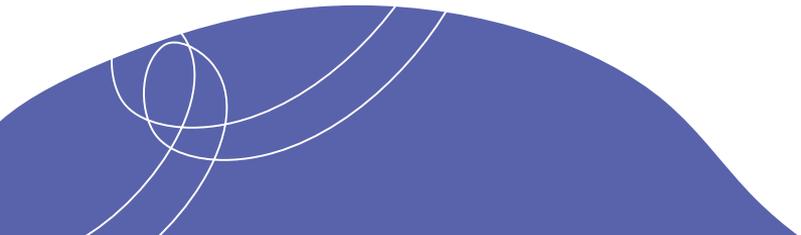
Courriel : kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr
Objet : CDQ MLP

ORDRE DU JOUR

- 1 Les sollicitations en cours
- 2 Présentation de l'enquête *Comment ça va ?*
- 3 Référendum kremlinois annuel du 26 novembre 2023
- 4 Etat d'avancement des projets issus des budgets participatifs
- 5 Point d'étape sur les projets majeurs dans le quartier
- 6 Débat citoyen sur quel lieu de vie imaginer dans notre quartier
- 7 A vous la parole !



01



Les sollicitations en cours

Les sollicitations en cours

Sollicitation	Réponse de la mairie
VOIRIE	
Un manque de signalétique rue Philippe-Pinel : aire de jeux, aire de fitness, un jardin partagé (La ruche du KB) méconnus des personnes extérieures	Visite de terrain prévue pour analyser les besoins. (15/03) Une commande de signalétique va être passée (02/06)
Rue Philippe-Pinel les poteaux escamotables sont en panne depuis le début de la Toussaint. Est-il possible d'avoir une enquête des dégradations ou de remplacer les systèmes existants par des systèmes plus simples et réparables facilement ?	Prise en charge par le gestionnaire voirie qu'est l'EPT. Début septembre, il restait en attente de la livraison d'une pièce électronique qui est actuellement en pénurie sur toute l'Europe.

Les sollicitations en cours

Sollicitation	Réponse de la mairie
Un trou de 30 centimètres de profondeur : rue du professeur Einstein	Ce trou a été réparé.
Est-il possible d'ajouter un luminaire au niveau de l'école Benoit-Malon ?	L'étude est en cours entre la ville et CDC Habitat (27/09)
Déplacer le panneau d'affichage libre devant la sortie de parking 8 rue M. Sembat (limite la visibilité)	Le déplacement n'apparaît pas utile au regard des règles de prudence en sortie de parking sur le trottoir d'autant que la vitesse maximale est maintenant fixée à 30 km/h.

Sollicitation

Réponse de la mairie

Point d'avancement sur le projet en cours d'aménagement de la voirie rue Benoît-Malon incluant les problèmes de vibrations

Dans la continuité des travaux de changement des canalisations d'eau potable qui ont été réalisés cet été, la ville du Kremlin-Bicêtre a sollicité l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre pour réaménager la rue Benoît-Malon. Des travaux de réaménagement débuteront le 18 septembre pour une durée de 16 semaines.

Le projet a été élaboré avec les habitants du quartier lors d'une réunion publique à laquelle les Kremlinois ont été invités à participer le 30 juin dernier. Le projet, discuté et modifié avec les riverains, permet l'apaisement et le partage de l'espace public avec la création d'îlots végétalisés, d'une piste cyclable montante et descendante, de places de stationnement et des chicanes pour réduire la vitesse et renforcer la sécurité, ainsi que la réfection de la chaussée et des trottoirs.

Les 4 phases des travaux

Phase 1 : Entre la rue Charles-Gide et la rue des Martinets – Durée 6 semaines

Phase 2 : Entre la rue des Martinets et la rue Mermoz – Durée 2 semaines

Phase 3 : Entre la rue Jean-Mermoz et la rue Professeur-Bergonié – Durée 8 semaines

Phase 4 : Entre la rue Charles-Gide et la rue du Professeur-Bergonié – Durée 3 jours

Pour la sécurité des usagers et le bon déroulement des travaux, des dispositions particulières vont être prises. Retrouvez ci-dessous la réglementation provisoire :

La rue sera fermée à la circulation

Neutralisation du stationnement

Neutralisation des trottoirs à l'avancement du chantier

L'accès aux riverains sera maintenu

La collecte des ordures ménagères sera assurée pendant toute la durée du chantier

Le cheminement piéton sera assuré par la Police municipale de proximité de la ville.

Une réponse temporaire a été mise en place pour réduire la vitesse du bus grâce à des potelets en plastique à l'entrée et à la sortie du plateau. Un projet a été concerté en juillet et les travaux de canalisations d'eau étant faits, la rénovation de la voirie est en cours.

Les sollicitations en cours

Sollicitation	Réponse de la mairie
<p>Un nombre de stationnement important les jours de marchés, lié à la diminution de la fréquence des bus de 20 minutes à 30 minutes/ Création d'une navette entre le haut de Bicêtre et le marché les dimanches matin (personnes âgées et absence de bus)</p>	<p>Elle s'arrête sur demande à toutes les stations.</p>
<p>Verbalisations des stationnements devant école Benoit-Malon. Création d'un dépose-minute possible ?</p> <p>Est-il possible de déplacer la barrière de l'école Benoit-Malon pour la mettre devant le passage piéton ? Verbalisation possible ?</p>	<p>Demande transmise à la police municipale de proximité pour amplifier les passages. Cependant ce point chaud est compliqué car de nombreux stationnements gênants relèvent du dépôt ou reprise des enfants aux heures de pointe. Cette problématique est incluse dans le projet de la nouvelle rue Benoit-Malon.</p> <p>Le projet de déplacement de la barrière est en cours d'étude.</p>
<p>Danger de circulation sur la double-voie à Benoit-Malon : mettre un feu alternatif ?</p>	<p>Cela n'est pas prévu dans le projet de réaménagement initial mais d'autres procédés vont être employés pour casser la vitesse et la mise en place de chicane physique végétalisée et casser des places de parkings au profit de chicanes ce qui permettra naturellement de générer une circulation alternée. (15/03)</p>

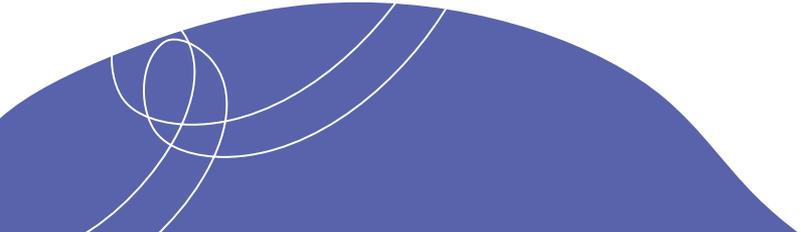
Les sollicitations en cours

Sollicitation	Réponse de la mairie
Beaucoup de rats au niveau des quartiers pavillonnaires. Une nouvelle campagne de dératisation est-elle prévue ?	Une nouvelle campagne de dératisation est prévue. Coût de l'opération : 30 000 €.
La rue Léo Lagrange est prise en contre-sens	Une réunion spécifique sera organisée avec les riverains.
Au niveau de l'arrêt de bus Benoit-Malon Martinets, demande d'un abribus supplémentaire.	Les abribus font partis d'un marché global avec JCDecaux. Nous ne pouvons pas implanter un abribus supplémentaire à la demande. Nous avons un nombre limité proposé par Decaux. (15/03)
Il y a continuellement du stationnement gênant rue Philippe-Pinel notamment dû au fait qu'il y ait un accès pompier et devant le Bis ter CDC Habitat et côté pair le 24 ainsi qu'un manque de signalétique rue Philippe Pinel	La situation est due à la dégradation des plots rétractables d'entrée de la voie.
Un manque de sécurité au niveau du Fort : chiens errants et un manque d'éclairage	La voirie relève de CDC Habitat qui en est propriétaire. Des discussions sont en cours entre le bailleur et la ville.

Sollicitation	Réponse de la mairie
Création d'un groupe sur le square Edith-Piaf avec un agent de la DST pour définir tous les usages possibles (chiens, personnes âgées, école, enfant, coin repos....)	Un projet de rénovation est à concevoir. Une 1 ^{ère} réunion a eu lieu.
Une concertation est-elle prévue sur plan de circulation du bus pour aller jusqu'à la ligne 14 ?	L'arrivée de la ligne 14 sur la ville en 2024 entraine une réflexion pour adapter les bus en conséquence.
Nous avons une invasion de moustiques au niveau de la ville. Est-ce qu'une intervention est prévue ?	Les interventions relèvent d'une action avec l'ARS.
Point d'avancement sur le projet en cours : Aménagement du square Marcel-Sembat	Pour le square Simone Weil, ex SEMBAT, la concertation a pris fin à l'issue du dernier échange le 5 mai dernier avec les habitants. Les études complémentaires en phase dite Pro sont en cours en vue d'une publication du marché de travaux en fin d'année.
Proposer une concertation sur la réouverture des rues au niveau de la station de métro	Demande de précisions pour répondre à la question.
A l'endroit du cabanon électrique, à l'angle des rues Benoît-Malon et Jean Mermoz est-il possible d'agrandir le trottoir et végétaliser pour empêcher d'accéder au bâtiment ?	Cette question est intégrée à la nouvelle rue Benoit-Malon dont les travaux commencent.



02



Présentation de l'enquête *Comment ça va ?*

LA VIE EST BELLE ?

Du 26 septembre au 31 octobre : dites-nous comment vous allez !

COM-
MENT
ÇA
VA ?

- Une approche scientifique en partenariat avec le CEPREMAP, l'observatoire du bonheur en France
- Une volonté municipale d'évaluer le bien-être des habitants
- L'enquête permettra d'ajuster les politiques publiques proposées par la ville en fonction des attentes des habitants

Dites-nous tout en vous connectant à la plateforme participative *Le Lien* ou en remplissant le questionnaire papier entre vos mains !



DITES NOUS
TOUT ICI !

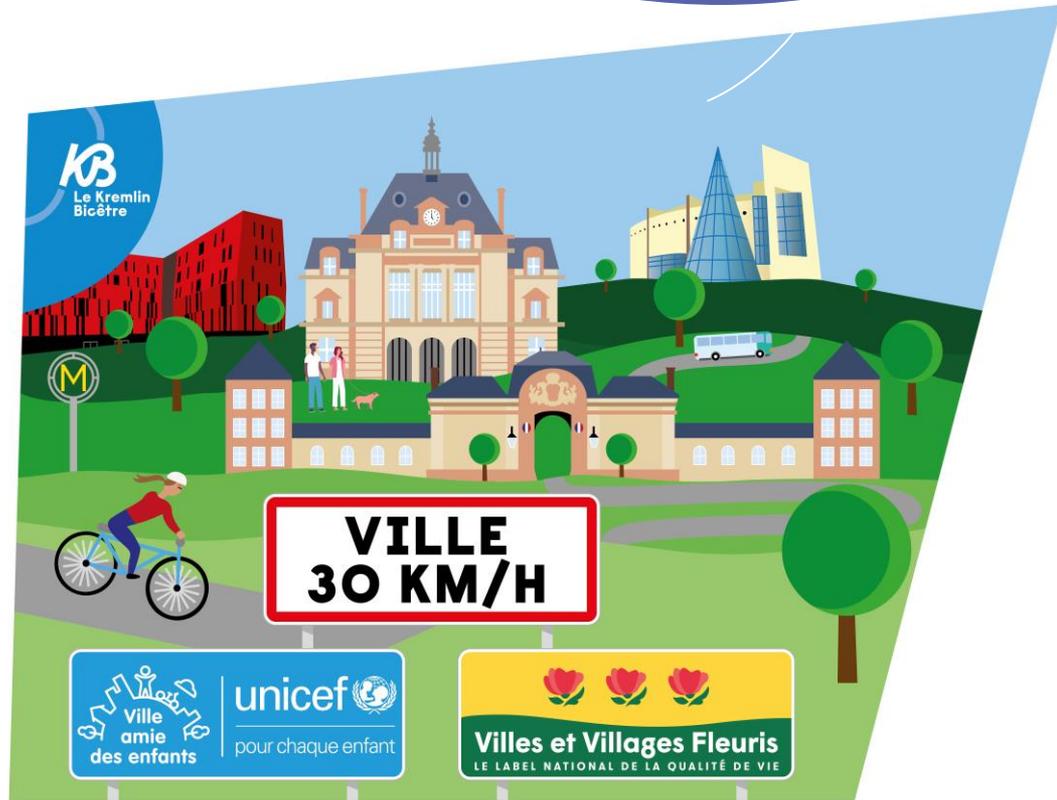
03

**Référendum
kremlinois annuel
du 26 novembre
2023**

RKA 2022 : Mise en œuvre des 30 km/h



Futurs totems entrée de ville



Bâche entrée de ville à partir du 6 octobre

RKA 2022 : Mise en œuvre des 30 km/h

- La ville a reçu l'accord du Conseil départemental pour appliquer le 30 km/h sur les voies départementales suite au RKA 2022 mais attend la réponse de la préfecture pour la RD7
- 6 totems aux entrées de ville vont être installés
- Mise en place cet automne d'une signalétique au sol

**ÊTES-VOUS FAVORABLE
À L'ARRÊT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
ENTRE 0^H30 ET 5^H30 ?**

Rendez-vous dans vos bureaux de vote le
DIMANCHE 26 NOVEMBRE



**Vous ne serez pas au Kremlin-Bicêtre
le 26 novembre prochain ?**

Pensez à la procuration !

Pour cela, vous pouvez effectuer votre demande de procuration au commissariat du Kremlin-Bicêtre ou bien remplir le formulaire papier disponible dans les équipements municipaux.

RÉFÉRENDUM KREMLINOIS ANNUEL 3^{ème} édition

Le référendum kremlinois annuel

C'est la possibilité de soumettre au vote des électeurs l'adoption d'un projet par les citoyens à la place du Conseil municipal.



ÊTES-VOUS FAVORABLE À L'ARRÊT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ENTRE 0^H30 ET 5^H30 ?

Le projet est adopté si la moitié au moins des électeurs inscrits a pris part au scrutin et s'il réunit la majorité des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, le Conseil municipal est saisi pour se prononcer à son tour.

En cas de saisie du Conseil municipal, la municipalité prend l'engagement d'approuver le choix fait par les Kremlinois.

- 1. Concertation**
De février à avril, 135 questions ont été suggérées par les Kremlinoises et les Kremlinois. Cette question est issue de cette concertation.
- 2. Conseil municipal participatif**
Rendez-vous le jeudi 14 septembre 2023 à 20 h en mairie pour débattre avec les élus.

- 3. Campagne d'informations**
La ville met à disposition des documents pour comprendre les enjeux. Des agents viendront à votre rencontre pour répondre à vos questions.
- 4. Débats**
Participez à vos conseils de quartier les 14, 15 et 16 novembre prochains.

- 5. Balades nocturnes**
Organisées dans les 3 quartiers pour éclairer les Kremlinoises et les Kremlinois sur la situation et les changements éventuels.
- 6. Jour du vote**
Le dimanche 26 novembre de 8 h à 18 h, dans vos bureaux de vote habituels venez vous prononcer sur le projet par **OUI** ou par **NON**.



Réduire les dépenses de la collectivité

Le saviez-vous ? L'éclairage public représente 41% des dépenses d'électricité des collectivités. Pour le territoire, les dépenses sont passées de 3,5 millions d'euros à 7 millions d'euro. Pour la commune cela représente une hausse de 50 000 € à 100 000 € sur 10 ans.

Réduire la consommation énergétique de la ville

Le saviez-vous ? 670 000 tonnes de CO2 sont émises par l'éclairage public chaque année en France.

Réduire la pollution lumineuse et améliorer le bien-être animal

Le saviez-vous ? 80 % des de la population en France n'est plus en capacité d'observer la voûte céleste du fait de l'éclairage public. De plus, la pollution lumineuse nuit à la vie des animaux nocturnes (chasse, reproduction...)



Entrave à la sécurité routière

Au titre de de ses pouvoirs de police, le maire doit veiller à un éclairage suffisant des voies de circulation de manière à prévenir tout danger potentiel.

Gêne au fonctionnement de la vidéo-surveillance

En cas d'avis favorable de la population, il sera nécessaire de conserver un niveau d'éclairage minimal sur les axes stratégiques.

Limitation de la vie nocturne

La généralisation de l'éclairage public a permis de renforcer le sentiment de sécurité et de développer les activités nocturnes.

C'est à
vous de
décidez

DATES À RETENIR

19 octobre (en ligne)
21 octobre (en guichet)

Date limite pour vous inscrire sur les listes
électorales pour voter le 26 novembre

Du lundi 13 novembre à 00h00
au vendredi 24 novembre à 23h59

Campagne référendaire

26 novembre

Jour de scrutin dans vos bureaux de vote
habituels en répondant à la question
par oui ou par non

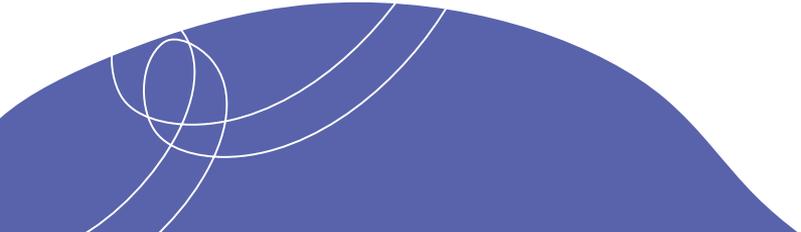
Vous souhaitez être assesseur ?

Envoyez votre candidature à l'adresse
suivante : kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr
ou inscrivez-vous à l'accueil de la mairie

Le
dimanche
26
novembre



04



Etat d'avancement des projets issus du budget participatif

QUARTIER MARTINETS- LE PLATEAU

LES 3 PROJETS LAURÉATS DU BUDGET PARTICIPATIF 2022-2023

1

Organisation à venir d'un groupe de travail pour plus de précisions

Créer un rideau de plantes grimpantes pour lutter contre cet îlot de chaleur urbain sous le collège Albert-Cron

Proposé par Pierre

Coût prévisionnel : 35 000 €



Travaux à venir sur l'ensemble du tronçon

2

Aménager un espace vert rue Jean Mermoz

Proposé par Anne

Coût prévisionnel : 22 000 €



3

Installer des arceaux pour vélos rue Benoît-Malon (côté école maternelle)

Proposé par conseil de quartier de février 2022

Coût prévisionnel : 4 000 €





PROJET LAUREAT DU BUDGET PARTICIPATIF 2024



Réalisation d'un atlas de la biodiversité du « haut de Bicêtre » pour faire un inventaire de la faune. Le porteur de projet signale que des aides de l'Office français de la biodiversité (OFB) permettrait de financer à 80 % ce projet.

Installation de nichoirs une fois l'inventaire réalisé.

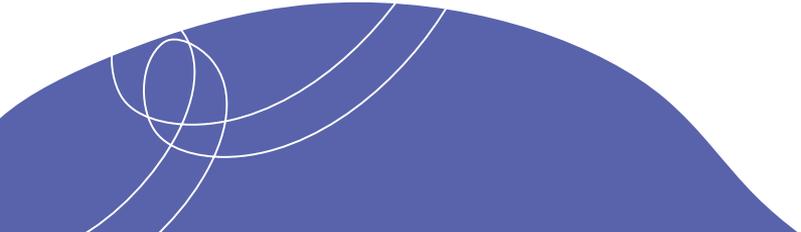
Proposé par Pierre

Cout estimé : 50 000 € (hors subvention)





05

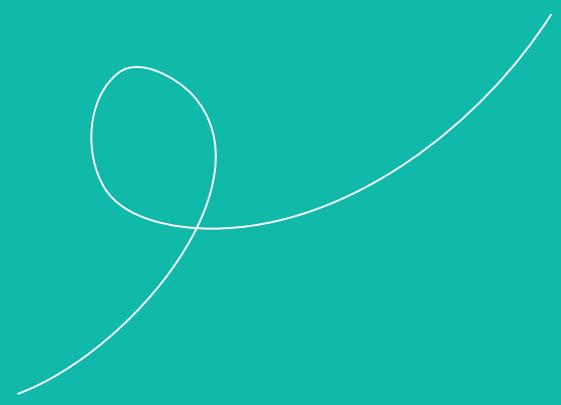


Point d'étape des projets majeurs dans le quartier



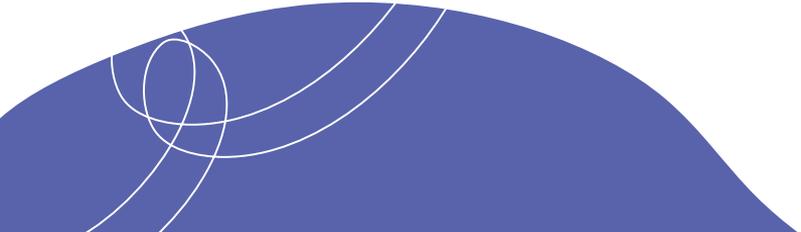
Point d'étape sur les projets en cours

1. Rue Benoit-Malon
2. Square Simone-Weil(ex-SEMBAT)
3. Réhabilitation des Hauts Martinets





06



Débat



Quel lieu de vie à imaginer pour notre quartier ?

culturel, convivial, associatif, etc...





Présentation de l'association Café Krem





A VOUS LA PAROLE !



MERCI !

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux



@villekb